Image not found or type unknown

Emprunter a 2 et mettre un seul nom sur le titre de propriété ?

Par **mj91**, le **03/05/2014** à **00:39**

Bonjour, mon compagnon et moi allons acheter une maison ensemble mais nous voudrions savoir s'il est possible de mettre que mon nom sur le titre de propriété ?? Si oui comment peut on faire ?
Merci d'avance pour vos réponses

Par **janus2fr**, le **03/05/2014** à **09:45**

Bonjour,
S'il n'y a que votre nom sur le titre de propriété, ce ne sera pas un achat à deux, mais vous seule achèterez !
C'est le titre qui détermine la propriété du bien, pas le financement (on dit que le titre prime la finance).

Par **youris**, le **03/05/2014** à **17:05**

Bjr
Et votre compagnon va payer pour un bien qui ne lui appartient pas au risque de se trouver à la rue en de séparation.
Cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés